

Examiner les options – Contracter la grippe, se faire vacciner contre la grippe ou prendre des antiviraux

Au moment d'examiner les options qui s'offrent à vous au sujet de la vaccination, vous devez réfléchir à un certain nombre de facteurs. Le tableau suivant présente les risques associés au fait de contracter la grippe comparativement aux avantages et aux risques de vous faire vacciner contre la grippe H1N1 ou de prendre des antiviraux après avoir contracté la grippe.

Si vous contractez la grippe H1N1

Si vous contractez la grippe H1N1, vous risquez de souffrir de symptômes grippaux graves et d'être hospitalisé. Informez-vous, c'est votre meilleure défense. Prenez des mesures pour vous protéger.

	Se faire vacciner contre la grippe H1N1	Prendre des antiviraux après avoir contracté la grippe H1N1
Avantages et faits	Les vaccins ont des effets bénéfiques avérés. Vous faire vacciner contre la grippe H1N1 est le meilleur moyen de vous protéger contre ce virus.	Les antiviraux peuvent diminuer la gravité de la maladie.
	Le vaccin ne peut pas vous donner la grippe.	Les antiviraux DOIVENT être pris dans les 48 heures suivant l'apparition des symptômes.
	Les vaccins sont sûrs. Les dangers associés aux maladies évitables par la vaccination (comme la grippe) sont bien plus grands que les risques d'une réaction grave au vaccin.	Si vous avez la grippe, discutez des options de traitement avec votre professionnel de la santé. Les antiviraux pourraient faire partie des nombreux traitements recommandés.
	Le vaccin contre la grippe H1N1 vous immunisera contre la souche actuelle du virus H1N1 dans les 10 jours suivant son administration.	Santé Canada a récemment approuvé l'utilisation d'antiviraux (oseltamivir) chez les enfants âgés de moins d'un an.
Risques	Le vaccin peut causer des effets secondaires, mais ces derniers sont habituellement légers. Vous devez évaluer les risques de subir des effets secondaires par rapport aux risques de souffrir de graves problèmes de santé si vous contractez la grippe.	Tous les médicaments, y compris les antiviraux, peuvent causer des effets secondaires. Les effets secondaires les plus communs de l'oseltamivir sont : nausée, vomissements, diarrhée, douleurs abdominales et maux de tête.
	Les effets secondaires les plus communs du vaccin contre la grippe sont une douleur au bras où le vaccin a été administré, des yeux rouges ou douloureux, des démangeaisons et, dans certains cas, une fièvre légère. Le vaccin contre la grippe n'entraîne aucun effet secondaire grave chez la plupart des gens.	Le virus de la grippe peut s'adapter et développer une résistance aux antiviraux, ce qui signifie que les médicaments ne seraient plus efficaces pour traiter la grippe H1N1.
	Environ une personne sur 100 000 aura une réaction grave au vaccin contre la grippe, notamment l'anaphylaxie ou le syndrome de Guillain-Barré.	De rares cas d'anaphylaxie et de réactions cutanées graves, notamment la nécrolyse épidermique toxique, le syndrome de Stevens-Johnson et l'érythème polymorphe ont été signalés à la suite de l'administration de l'antiviral oseltamivir.

Pour en savoir plus, consultez www.combattezlagrippe.ca ou composez le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232) (ATS 1-800-926-9105)



Examiner les options – Contracter la grippe, se faire vacciner contre la grippe ou prendre des antiviraux

S'INFORMER, C'EST SE PROTÉGER

	Se faire vacciner contre la grippe H1N1	Prendre des antiviraux après avoir contracté la grippe H1N1
Myth Busting	Le thimérosal est une forme de mercure utilisée dans le vaccin H1N1 pour le stabiliser et en maintenir la qualité durant l'entreposage. Il s'agit d'une forme de mercure qui diffère de celle qui est réputée causer des problèmes de santé. La quantité contenue dans les vaccins antigrippaux est de beaucoup inférieure à la limite quotidienne recommandée. À titre d'exemple, une boîte de thon contient une quantité de mercure supérieure à la quantité de thimérosal présente dans le vaccin contre la grippe H1N1.	Les antiviraux ne conviennent pas à tous. Demandez à votre professionnel de la santé si les antiviraux constituent un traitement approprié dans votre cas.
	Le fait de recevoir le vaccin contre la grippe H1N1 n'augmente pas le risque d'être atteint du syndrome de Guillain-Barré, un trouble neurologique qui touche environ deux personnes sur 100 000 par année et qui est plus fréquemment associé à des infections d'origine alimentaire. La possibilité d'être atteint de ce syndrome par suite d'une grippe ou d'une vaccination contre la grippe est très faible.	Les antiviraux sont pris sous forme de comprimés (oseltamivir) ou d'inhalants (zanamivir). Ils ne sont pas administrés par injection.
	<p>Un vaccin avec adjuvant est un vaccin contenant une substance qui stimule le système immunitaire d'une personne et accroît sa réponse au vaccin. Un vaccin sans adjuvant ne contient pas ce genre de substance.</p> <p>Les adjuvants sont présents dans des vaccins communs, notamment ceux contre le tétanos et l'hépatite B. Au Canada, l'adjuvant présent dans le vaccin contre la grippe H1N1 est fait d'ingrédients naturels, comme de l'eau, de l'huile de squalène et de la vitamine E.</p> <p>Les vaccins sans adjuvant sont recommandés pour les femmes enceintes lorsque le virus de la grippe n'est pas encore présent dans la collectivité, car il existe jusqu'à présent moins de données sur l'innocuité du vaccin avec adjuvant utilisé pendant la grossesse.</p>	Les antiviraux servant à traiter la grippe doivent habituellement être pris pendant cinq jours.

Pour en savoir plus, consultez www.combattezlagrippe.ca ou composez le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232) (ATS 1-800-926-9105)



Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

Canada